

Ligue par points 1^{er} trimestre 2017

Ligue ouverte aux licenciés(es) en règle avec la FFBSQ et le BOWLING CLUB CHALONNAIS.
Port du maillot ou chemise au nom du Club (ou de l'entreprise) obligatoire.

- Handicap :

Pour tous les joueurs apparaissant sur le listing FFBSQ de décembre 2016 (70 % de la différence avec 220).
Pour les joueurs n'apparaissant pas au listing, le handicap sera calculé en fonction des parties effectuées lors de la dernière ligue, sinon sur les scores réalisés lors des 3 premières journées jouées de cette ligue.

- Déroulement :

Ligue individuelle sur 7 journées. Les 16, 23 et 30 janvier, 6 et 27 février et 6 et 13 mars.
Chaque joueur joue 6 parties par journée.

1^{ère} journée :

Tirage au sort des pistes sur la base de 4 joueurs par paire de pistes.

Pour les journées suivantes :

Un classement sera fait handicap sur le total des 6 parties, par paire de piste.
Les premiers marquent 20 points, les deuxièmes marquent 16 points, les troisièmes 13 points, les quatrièmes marquent 11 points et les 5èmes et 6èmes 9 points.
Les 8 meilleurs premiers de leur groupe la journée précédente seront répartis en 2 groupes de 4 joueurs, les 8 meilleurs deuxièmes en 2 groupes de 4 joueurs, les 8 meilleurs troisièmes en 2 groupes de 4 joueurs, les 8 meilleurs quatrièmes en 2 groupes de 4 joueurs.

Les autres joueurs ainsi que les joueurs absents la journée précédente compléteront les groupes incomplets, puis formeront un ou plusieurs groupes :

- Critères retenus : 1) leur moyenne listing , 2) leur classement par points, 3) par tirage au sort.

Attribution des pistes à l'intérieur de chaque groupe.

L'attribution des pistes au sein d'un groupe se fera en fonction du total handicap réalisé par les joueurs la semaine précédente.

- 1^{ère} piste : les joueurs classés 1^{er} et 8^{ème}.
- 2^{ème} piste : les joueurs classés 4^{ème} et 5^{ème}.
- 3^{ème} piste : les joueurs classés 3^{ème} et 6^{ème}.
- 4^{ème} piste : les joueurs classés 2^{ème} et 7^{ème}.

Récompenses : les 3 joueurs ayant réalisé les meilleurs totaux par points sur leurs 5 meilleures journées.

La meilleure moyenne handicap, la meilleure moyenne scratch, la joueuse du BCC ayant réalisé la meilleure moyenne handicap (participation minimum à 5 soirées).

3 joueurs tirés au sort : 1 parmi les 12 premiers, 1 du 13^{ème} au 24^{ème}, 1 au-delà de la 24^{ème} place du classement par points (participation minimum à 3 soirées).

Engagements :

Les parties (6 par soirée) sont à régler : Avec votre carte membre licencié à l'accueil bowling, sinon au B.C.C soit 19,20 € par soirée. Tous les participants paieront également à chaque soirée 2,50 € de retour en lot au BCC.

Tout litige sera tranché par la Commission ligue du BCC